

PARTICIPANTS

Personnel devant intervenir à l'intérieur d'une capacité

PRE-REQUIS

Aptitude médicale pour le travail en hauteur et le port des protections respiratoires.

Le stagiaire devra être en possession de ses équipements de protection individuelle (2 masques chirurgicaux, gant, casque, chaussures de sécurité propres) et de sa tenue de travail (veste et pantalon)

OBJECTIFS

1. Être capable de conduire une analyse du risque pour autoriser au travail en espace confiné.
2. Être capable de déterminer les moyens de prévention organisationnels, matériels et humains pour intervenir en espace confiné.
3. Être capable de connaître et d'utiliser les équipements de protection collective et individuelle.

PÉDAGOGIE

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.

VALIDATION

QCM et validation par des exercices pratiques.

La validation des objectifs s'effectue en une seule fois.

DURÉE

1 jour (7 h)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 3 / maximum 10

MODALITES ET DELAI D'ACCES

CIF, Plan de développement des compétences, financement personnel.

Délai d'accès : 24 h entre la demande d'inscription et le début de la formation

Dates de session mentionnées sur le calendrier

(www.qualrisk.fr) et dates adaptables selon besoin

Des clients

TARIFS

Coût pédagogique à partir de 210 € HT par stagiaire

Devis établi sur mesure en fonction des éléments ci-dessous :

Formation inter ou intra, nombre de stagiaire, demande spécifique du client

PROGRAMME**Introduction**

Accueil des participants, présentation de l'animateur, des objectifs de la formation, des méthodes pédagogiques, Présentation des stagiaires, vérification des compétences, recensement des attentes
Le contexte réglementaire

Introduction et présentation des objectifs de la formation :

Définition des espaces confinés
Présentation de l'importance de la maîtrise des risques en espace confiné.

Les risques en espace confiné :

Les risques atmosphériques (asphyxie, intoxication,) les risques physiques (chutes, thermiques, fluides,) les risques chimiques (intoxication, incendie, explosion,) les risques biologiques.

La prévention pour une intervention en espace confiné :

La démarche de prévention et l'évaluation des risques,
Les procédures (plan de prévention, autorisation de travail, permis de pénétrer, consignation,),
Travaux dans les enceintes.
Les EPI et EPC

Les dispositifs de protection contre les chutes
Les protections respiratoires
La détection
La ventilation...

Les intervenants :

Prévention à exécuter en tant qu'intervenant,
Prévention à exécuter en tant que surveillant,
Prévention à exécuter en tant que responsable de l'intervention.

Les dispositifs d'urgence :

Mesure à mettre en place avant l'intervention,
Analyse a priori des scénarios d'accident ou d'incident en fonction de l'intervention et la conduite à tenir en cas d'accident.

Conclusion et validation des acquis.

Ce programme est adaptable aux besoins spécifiques de l'entreprise et à son mode de fonctionnement. Les conditions de mise en œuvre et les possibilités d'adaptation aux personnes en situation de handicap seront étudiées au cas par cas et en fonction des demandes.

Si vous êtes en situation de handicap, pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez joindre le contact handicap au 06 23 82 39 23